ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hygiène et sécurité

Question écrite n° 119309

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées dans la « Déclaration de Paris », lors des premiers États généraux des infections nosocomiales. Il est notamment demandé que des praticiens référents infectiologues ou microbiologistes soient désignés dans chaque établissement de santé et consultés pour toute infection compliquée notamment en cas d'infections liées à l'implantation de dispositifs médicaux. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 119309
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2057